

SARL MANU ECOLE DE CONDUITE
Manuel COSTA NOBRE
28 rue Aimé Raseteau
86100 CHATELLERAULT
Tél : 05-49-21-14-52



Le Secrétariat vous accueille du :

Du LUNDI au VENDREDI
SAMEDI

10 H - 12 H - 14 H - 18 H15
09 H - 12 H - 14 H - 16 H

N° Agrément : E 0908606050

2 PISTES MOTO PRIVÉE ET SECURISÉE

Formation 7 heures des motocyclettes légères (125cm³)

Une formation de 7 heures est mise en place pour les titulaires du permis B qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³) ou un tricycle à moteur de plus de 50 cm³.

Cette formation obligatoire de 7 heures concerne désormais tous les titulaires du permis B, quelle que soit la date d'obtention, s'ils n'ont pas conduit de motocyclettes légères ou de tricycles à moteur au cours des 5 dernières années.

Pour prétendre à cette formation, il faut avoir obtenu le permis B depuis au moins deux ans mais néanmoins, elle peut être suivie un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, cette formation restera acquise.

PIECES A FOURNIR : (recto, verso)

- 1 photocopie Carte d'identité, passeport ou carte de séjour (*en cours de validité*)
- 2 photos d'identité récentes numérisées AGREES SERVICE ANTS
- 1 photocopie du permis de conduire (recto, verso)

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA FORMATION

- **2 heures sont attribuées à un enseignement théorique pour sensibiliser et alerter le futur scootériste aux risques des infrastructures routières, à l'importance de l'équipement et l'analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant un deux-roues.**
- **2 heures de pratique hors circulation pour Vérifier le bon état de son véhicule, bien savoir se positionner sur son véhicule : une phase de deux heures pour connaître les bases. Peut-être est-ce trop peu pour savoir maîtriser son véhicule ou (comme c'est le cas bien souvent) comprendre qu'on ne le maîtrise pas aussi bien qu'on le croit.**
- **3 heures de pratique en circulation La moitié de la formation sera consacrée à la circulation dans et en dehors de l'agglomération. Le conducteur abordera les spécificités de la conduite d'un deux roues : comment se placer sur la chaussée, négocier un virage, ou dépasser un véhicule.**

FORMATION PRATIQUE :

Du LUNDI au SAMEDI :

SELON LES DISPONIBILITES

TARIFS DES PRESTATIONS :

Forfait complet :

280,00 €

MODALITES DE REGLEMENT :

A l'inscription :

Tarifs valables du 1^{er} Septembre 2022 au 31 Janvier 2023